Conservatoire Botanique National
FRANCHE-COMTÉ
Conservatoire botanique national de Franche-Comté
Observatoire régional des Invertébrés

COMPLÉMENTS D'INVENTAIRES SUR LES ENS DU TERRITOIRE DE BELFORT

Note sur les travaux de « l'étang Lechir » (Sermamagny)

Mars 2021

Territoire de Belfort
Le Département

cbnfc@cbnfc.org
www.cbnfc.org
CBNFC-ORI - Maison de l'environnement de Franche-Comté
7, rue Voirin - 25 000 Besançon - 03 81 83 03 58

Hennequin C., 2021. *Compléments d'inventaires sur les ENS du Territoire de Belfort. Note sur les travaux de « l'étang Lechir » (Sermamagny).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 5 p. + annexes.

Cliché de couverture

- Vue de « l'étang Lechir » (C. Hennequin)

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE –

OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRES

Compléments d'inventaires sur les Espaces Naturels Sensibles du Territoire de Belfort

Note sur les travaux de « l'étang Lechir »

Mars 2021

Relevés de terrain : Christophe Hennequin

Rédaction : Christophe Hennequin

Mise en page : Christophe Hennequin

Expertise réalisée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés

Avec l'aide du Conseil départemental du Territoire de Belfort

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ENS 1

COMPLEMENTS D'INVENTAIRES 2

INVENTAIRE 2

PRECONISATIONS 2

BIBLIOGRAPHIE 3

ANNEXE 5

PRESENTATION DE L'ENS

Cet étang se trouve au nord de l'étang Lechir, sur la commune de Sermamagny. Il était composé de deux entités, un petit étang et un plus gros, ce dernier ayant été envahi par la jussie à grandes fleurs. Le Conseil départemental a décidé l'éliminer la jussie en effaçant en partie l'étang infesté. La présente note expose les observations lors des visites du 19 juin 2020, puis du 10 novembre 2020, en compagnie de Rémy Rocklin et de Laurent Sarazin.

Figure n°1 - Carte de situation de la zone d'étude ©IGN-SCAN25.

Figure n°2 - Orthophotoplan de la zone d'étude ©IGN-BDORTHO2013.

Figure n°3 - Vue de l'étang en 2009 (C.Hennequin).

Figure n°4 - Vue de l'étang en 2020 (C.Hennequin).

Figure n°5 - Réunion sur le terrainC.Hennequin).

COMPLEMENTS D'INVENTAIRES

Inventaire

Peu de changement au niveau de la flore depuis la précédente note (Hennequin, 2019). La laîche faux souchet a été observée en de nombreux endroits, sur les berges qui ont été reprofilées. La jussie réapparaît en quelques emplacements, mais les arrachages répétés devraient permettre d'en venir à bout d'ici deux ou trois ans. Une petite note afin de la différencier du pourpier d'eau a été envoyée à Laurent Sarazin pour éviter d'arracher cette espèce.

Préconisations

L'arrachage systématique de la jussie, qui est effectué par l'équipe du CD90 commence à porter ses fruits, les quelques pieds qui réapparaissent étant systématiquement détruits. Une veille tous les mois ou tous les deux mois devrait permettre d'éradiquer la Jussie de cet étang. La laiche faux-souchet s'est parfaitement réimplantée sur les berges en pente douce.

Figure n°6 - Laîche faux-souchet (C.Hennequin).

Figure n°7 - Jussie à feuilles alternes (C.Hennequin).

Figure n°8 - Pourpier d'eau, à feuilles opposées (C.Hennequin).

Figure n°9 - Pourpier d'eau forme amphibie (C.Hennequin).

BIBLIOGRAPHIE

- Hennequin C., 2019. Complément d'inventaire sur les Espaces Naturels Sensibles du Territoire de Belfort. Note sur les travaux de « l'étang Lechir ». CBNFC ORI, 3 pages.

ANNEXE

▪ Annexe : Liste des plantes

Légendes des divers acronymes utilisés dans les tableaux :

Colonne vulnérabilité

- RE : disparue au niveau régional
- CR : en danger critique
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NE ou — : non évalué

Catégories de rareté

- CCC : extrêmement répandu (fréquence ≥ 90 %) ;
- CC : très commun (fréquence ≥ 50 % et < 90 %) ;
- C : commun (fréquence ≥ 25 % et < 50 %)
- AC : assez commun (fréquence ≥ 12,5 % et < 25 %)
- AR : assez rare (fréquence ≥ 5 % et < 12,5 %)
- R : rare (fréquence ≥ 2 % et < 5 %)
- RR : très rare (fréquence < 2 %)
- RRR : exceptionnel (une seule occurrence).

Colonne protection

- N : au niveau nationale
- FC : en Franche-Comté

nom latin	nom français	protection	Franche-Comté vulnerabilité	Franche-Comté rareté
Achillea ptarmica subsp. *ptarmica*	Achillée sternutatoire	-	LC	CC
Aethusa cynapium subsp. *elata*	Fausse petite Ciguë	-	LC	AC
Agrostis canina	Agrostide des chiens	-	LC	C
Alisma plantago-aquatica	Plantain d'eau commun	-	LC	C
Alopecurus aequalis	Vulpin roux	-	LC	AR
Athyrium filix-femina	Fougère femelle	-	LC	CC
Bidens cernua	Bident penché	-	LC	AR
Bidens radiata	Bident radié	-	LC	AR
Bidens tripartita	Bident triparti	-	LC	C
Carex bohemica	Laîche souchet	-	LC	AR
Carex elata subsp. *elata*	Laîche raide	-	LC	C
Carex hirta	Laîche hérissée	-	LC	CC
Carex paniculata subsp. *paniculata*	Laîche paniculé	-	LC	AC
Carex pseudocyperus	Laîche faux-souchet	FC	NT	AR
Carex vesicaria	Laîche vésiculeuse	-	LC	C
Centaurea nigra	Centaurée noire	-	LC	AR
Cirsium vulgare subsp. *vulgare*	Cirse à feuilles lancéolées	-	LC	CC
Comarum palustre	Comaret	-	LC	AC
Eleocharis ovata	Scirpe à inflorescence ovoïde	-	LC	AR
Elodea nuttallii	Elodée à feuilles étroites	-	NA	AC
Erigeron canadensis	Vergerette du Canada	-	NA	CC
Eupatorium cannabinum subsp. *cannabinum*	Eupatoire chanvrine	-	LC	CC
Filipendula ulmaria	Reine des prés	-	LC	CCC
Galeopsis tetrahit	Ortie royale	-	LC	CCC
Gnaphalium uliginosum	Cotonnière des fanges	-	LC	C
Impatiens glandulifera	Impatiente glanduleuse	-	NA	C
Iris pseudacorus	Iris des marais	-	LC	CC
Juncus acutiflorus	Jonc à fleurs aiguës	-	LC	C
Juncus articulatus subsp. *articulatus*	Jonc à fruits brillants	-	LC	CC
Juncus bufonius	Jonc des crapauds	-	LC	CC
Juncus effusus	Jonc épars	-	LC	CC
Lathyrus linifolius	Gesse des montagnes	-	LC	C
Lemna minor	Petite Lenticule	-	LC	C
Lolium perenne	Ray-grass anglais	-	LC	CCC
Lotus pedunculatus	Lotier des marais	-	LC	CC
Ludwigia grandiflora subsp. *hexapetala*	Jussie à grandes fleurs	-	NA	R
Lycopus europaeus	Lycope d'Europe	-	LC	CC
Lythrum portula	Lythrum pourpier	-	LC	AR
Mentha arvensis	Menthe des champs	-	LC	CC
Myosotis arvensis	Myosotis des champs	-	LC	CC
Nuphar lutea	Nénuphar jaune	-	LC	C
Oenanthe aquatica	Fenouil d'eau	-	LC	AC
Oenothera glazioviana	Onagre à grandes fleurs	-	NA	AC
Pastinaca sativa subsp. *urens*	Panais brûlant	-	LC	AC
Persicaria hydropiper	Poivre d'eau	-	LC	CC
Persicaria maculosa	Persicaire	-	LC	CC
Picris hieracioides subsp. *hieracioides*	Picride fausse épervière	-	LC	C
Potamogeton crispus	Potamot à feuilles crépues	-	LC	AC
Potentilla reptans	Potentille rampante	-	LC	CC
Ranunculus flammula	Renoncule flammette	-	LC	C
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	-	NA	CC
Salix aurita	Saule à oreillettes	-	LC	C
Salix cinerea	Saule cendré	-	LC	CC
Sambucus racemosa subsp. *racemosa*	Sureau à grappes	-	LC	CC
Scirpus sylvaticus	Scirpe des bois	-	LC	CC
Scrophularia nodosa	Scrofulaire noueuse	-	LC	CC
Solanum dulcamara var. *dulcamara*	Douce-amère	-	LC	CC

nom latin	nom français	protection	Franche-Comté vulnerabilité	Franche-Comté rareté
Sparganium erectum	Rubanier dressé	-	LC	C
Stellaria alsine	Stellaire alsine	-	LC	C
Symphyotrichum novae-angliae	Aster de Nouvelle-Angleterre	-	NA	RR
Thysselinum palustre	Persil des marais	-	LC	AC
Trigonella alba	Mélilot blanc	-	NA	C
Tussilago farfara	Tussilage	-	LC	CC
Typha latifolia	Massette à larges feuilles	-	LC	CC